SAUVABELIN: LA NATURE EN VILLE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

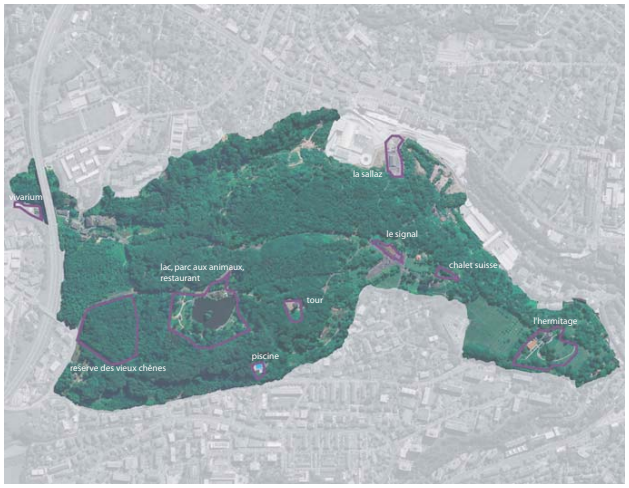

PÔLES D'INTÉRÊT TOURISTIQUE DU BOIS DE SAUVABELIN

VUE AÉRIENNE DU LAC DE SAUVABELIN

Situer dans les hauts de la ville et au cœur de l'agglomération lausannoise, les bois de Sauvabelin jouissent d'une situation exceptionnelle.
A l'échelle régionale, ce véritable poumon vert est d'ailleurs présenté comme parc de l'agglomération dans le PALM (projet d'agglomération Lausanne-Morges).

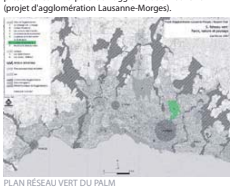

PLAN RÉSEAU VERT DU PALM

Forêt urbaine, symbole de la nature en ville, ce véritable havre de paix pour les lausannois l'est également pour la faune et la flore. Toutefois, la pression humaine dans certaines zones empêche le développement de la biodiversité. Tout l'enjeu du projet de réaménagement et du mode gestion de Sauvabelin, consiste à concilier accueil du public et nature.

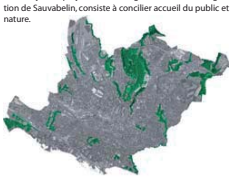

MASSIFS BOISÉS DE LA VILLE

Constitué de divers pôles d'intérêt touristique, Sauvabelin doit être considéré dans son ensemble. En réaménageant les abords du lac en zone d'accueil pour le public, le projet s'inscrit parfaitement dans la vision générale de revalorisation de l'ensemble des bois de Sauvabelin

POURQUOI UN RÉAMÉNAGEMENT ?

QUELS SONT LES OBJECTIFS ?

AMÉLIORER L'ACCUEIL DU PUBLIC

REDONNER UNE IDENTITÉ "NATURE" À SAUVABELIN

Chargé d'histoire, ce lieu cher aux lausannois est un but de balade très prisé. Chaque année, on y dénombre près de 250'000 visiteurs de tous âges et de tout horizon, ce qui en fait un lieu de rencontre très important pour la ville.

LIEU DE RENCONTRE INTERGÉNÉRATIONNELLE

Tant les bâtiments que les aménagements ont subi, au fil du temps, de nombreuses modifications et rajouts. Les effets de ces diverses interventions se font aujourd'hui ressentir. L'hétérogénéité des aménagements, le manque de fluidité dans les liaisons entre les différents pôles d'intérêt, le concept tout voiture des années passées ainsi que l'usure naturelle des matériaux confèrent au site un aspect peu accueillant pour les visiteurs.
Le projet propose donc de réorganiser les espaces en leurs donnant des fonctions spécifiques soit; des infrastructures d'accueil, une nouvelle place de jeux, une zone piétonne, des terrasses conviviales ainsi qu'une signalétique efficace et didactique.
Un soin tout particulier sera apporté aux aménagements pour que ceux-ci soient accessibles pour tous (enfants, personnes âgées, mobilité réduite)

AMÉNAGEMENTS VIEILLISSANTS ET PEU FONCTIONNELS

QUELS SONT LES ENJEUX DU PROJET ?

TOURISTIQUES

250'000 visiteurs par ans
Des infrastructures à moderniser

ENVIRONNEMENTAUX

Un fort potentiel écologique
Une forêt au cœur de la ville
Une identité paysagère de qualité

SOCIAUX

Un lieu cher aux lausannois
Un lieu de rencontre intergénérationnelle

Avec l'accumulation de matériaux organiques (algues, feuilles mortes, etc.) au fond du lac, celui-ci subit un phénomène d'atterrissement. Cela a pour effet de limiter le développement de la faune (manque d'oxygène), de la flore et de rendre la navigation des barques difficile.
Le curage du lac représentera une opération importante et indispensable au projet de renaturation. Le choix technique de curage du lac sera fidèle aux principes de développement durable que prône le projet. Ainsi, les transports seront limités au minimum.
Les berges du lac artificielles sont aujourd'hui en mauvais état et présentent des problèmes sécuritaires. Une intervention sur ces berges est nécessaire.

ATTERRISSEMENT DU LAC (NAVIGATION DIFFICILE)

MANQUE DE SÉCURITÉ (AFFAISSEMENT DES BERGES)

La diversité faunistique et floristique de la région lausannoise s'érode avec le temps. Avec Sauvabelin, la ville possède une formidable richesse biologique. Paradoxalement, le cœur même de cette forêt urbaine est très artificiel et peut être considéré comme pauvre du point de vue de la biodiversité.
Le projet vise à augmenter cette biodiversité par la création de nouveaux milieux favorables au développement de la faune et de la flore locales.

FORT POTENTIEL ÉCOLOGIQUES (EX. TRIDEL)

RENSEIGNEMENTS direction de la sécurité sociale et de l'environnement service des parcs et promenades AV.DU CHABLAIS 46 1000 LAUSANNE 23 Tél. 021/315.57.15 Fax. 021/315.50.06 www.lausanne.ch/parcs_promenades parcs.promenades@lausanne.ch

SAUVABELIN: LA NATURE EN VILLE

HISTORIQUE

PHOTO HISTORIQUE

PHOTO ACTUELLE

Contexte
A l'époque, les lausannois sortaient de la ville pour se rendre à Sauvabelin à des fins de loisir et de détente (lac à patiner). On parlait alors de "nature hors la ville". Ainsi, pour permettre l'accueil de nombreux lausannois, des infrastructures d'accueil ont été construites (vestiaire de patinoire, chemin en enrobé, restaurant) Aujourd'hui, avec la densification et le développement des moyens de transport, le statut des bois de Sauvabelin a changé. On ne parle plus de "nature hors la ville" mais de "nature en ville".

HALLE PROVISOIRE ÉRIGÉE EN 1888
AQUARELLE DE 1889 DE AUGUSTE BAUERNHEINZ

Création du lac
Lors de son ouverture au public en hiver 1988, le lac connut un vif succès, on trouve l'écho de cet événement sous la forme d'une chronique dans "La revue" : " Il existe depuis peu au centre de la forêt de Sauvabelin un superbe étang qui, après avoir fait la joie des promeneurs, pourrait se prêter aux évolutions des patineurs. Plus grand que la Riponne, sans danger jusqu'au point le plus profond, il n'y a que cinquante centimètres d'eau, enveloppé d'une épaisse forêt, il sera à l'abri de la bise et, à son altitude - 668 mètres - il faudra un hiver bien doux pour qu'il ne gèle pas…"

PATINEUR SUR LE LAC GELÉ VERS 1905

DE 1888 À AUJOURD'HUI

18 DECEMBRE 1888 : INAUGURATION DU LAC À PATINER

1888 : CRÉATION DU PARC AUX BICHES

1891 : CONSTRUCTION DU CHALET RESTAURANT

1907 : CONSTRUCTION DE LA MAISON DU GARDE

1960 ET 1981 : TRANSFORMATIONS DU CHALET

2003 : ÉDIFICATION DE LA TOUR D'OBSERVATION

Animaux
Parmi les attractions mises en place pour attirer de nouveaux visiteurs, on trouvait le "Parc aux daims", ouvert en 1888. Il s'étendait au nord du lac, comme l'atteste le "Plan de la ville et des environs de Lausanne" de 1896. Depuis 2005, les daims ont été remplacés par d'anciennes races indigènes mieux adaptées à la vie en captivité, et le parc a été rebaptisé « parc aux animaux ».

LE PARC AUX DAIMS

Funiculaire
En octobre 1899, la mise en service du funiculaire Lausanne-Signal, reliant la place du Vallon au Signal de Sauvabelin, facilita grandement l'accès du public à cette réalisation. Les promeneurs du dimanche aimaient monter à Sauvabelin en toute saison. Ils redescendaient après avoir flâné dans les bois et profité d'un tour en barque ou patiné sur le lac. Ainsi, ce sympathique moyen de transport qui évoque le passé folklorique lausannois a beaucoup contribué à la mise en valeur de l'ensemble de Sauvabelin.

STATION DU FUNICULAIRE LAUSANNE-SIGNAL VERS 1900

1888

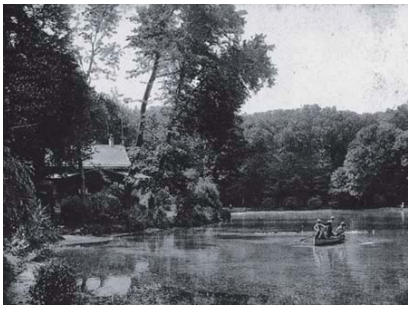

1905

1905

Arborisation et identité
A la création du lac, la forêt s'étendait jusqu'aux rives de ce dernier, elle formait un encadrement dense et ininterrompu d'arbres de haute futaie.
La forêt enveloppait le lac et conférait au lieu une ambiance dépaysante. La forêt, écrin sombre, entourait le lac, joyau lumineux, ces deux éléments indissociables se magnifiaient l'un l'autre.

LE PITTORESQUE ENCADREMENT D'ARBRES VERS 1900

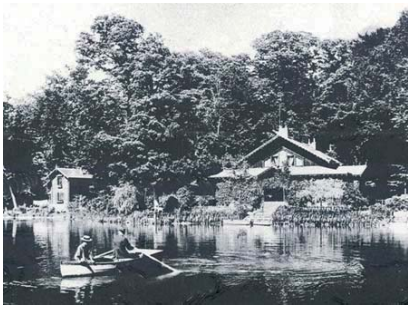

1910

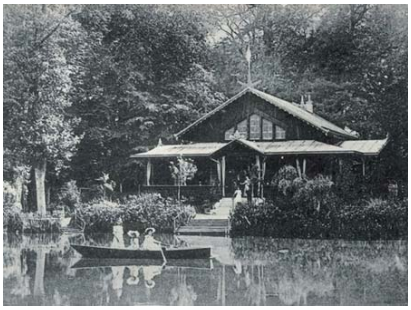

1912

1950

Architecture et identité
Sur les nombreuses photos montrant le lac au début du 19e siècle, apparaît presque toujours le pavillon-restaurant. Le restaurant moderne d'aujourd'hui n'a plus rien de commun avec le pavillon de 1891. En effet, depuis sa création, ce dernier à subi de nombreuses interventions qui l'on complètement transformé. Ces modifications ont autant concerné l'architecture du bâtiment, que le traitement de ses abords immédiats. La perte d'identité est très nette.

TRANSFORMATIONS MALHEUREUSES EN 1962

RENSEIGNEMENTS direction de la sécurité sociale et de l'environnement service des parcs et promenades AV.DU CHABLAIS 46 1000 LAUSANNE 23 Tél. 021/315.57.15 Fax. 021/315.50.06 www.lausanne.ch/parcs_promenades parcs.promenades@lausanne.ch

SAUVABELIN: LA NATURE EN VILLE

PROJET

COMMENT AMÉLIORER L'ACCUEIL DU PUBLIC ?

CENTRALISER LES INFRASTRUCTURES D'ACCUEIL AUTOUR DU RESTAURANT
RESTAURER LES BATIMENTS
INFORMER LE PUBLIC PAR UNE SIGNALÉTIQUE DIDACTIQUE
RENFORCER LES LIAISONS ENTRE LES PÔLES D'INTÉRÊTS

COMMENT REDONNER UNE IDENTITÉ "NATURE" À SAUVABELIN ?

AMÉNAGER DES MILIEUX NATURELS
RENATURER LE LAC
METTRE EN VALEUR LES QUALITÉS PAYSAGÈRES DU SITE
AMÉLIORER LA GESTION DE LA FORÊT

LA NATURE S'INVITE EN VILLE

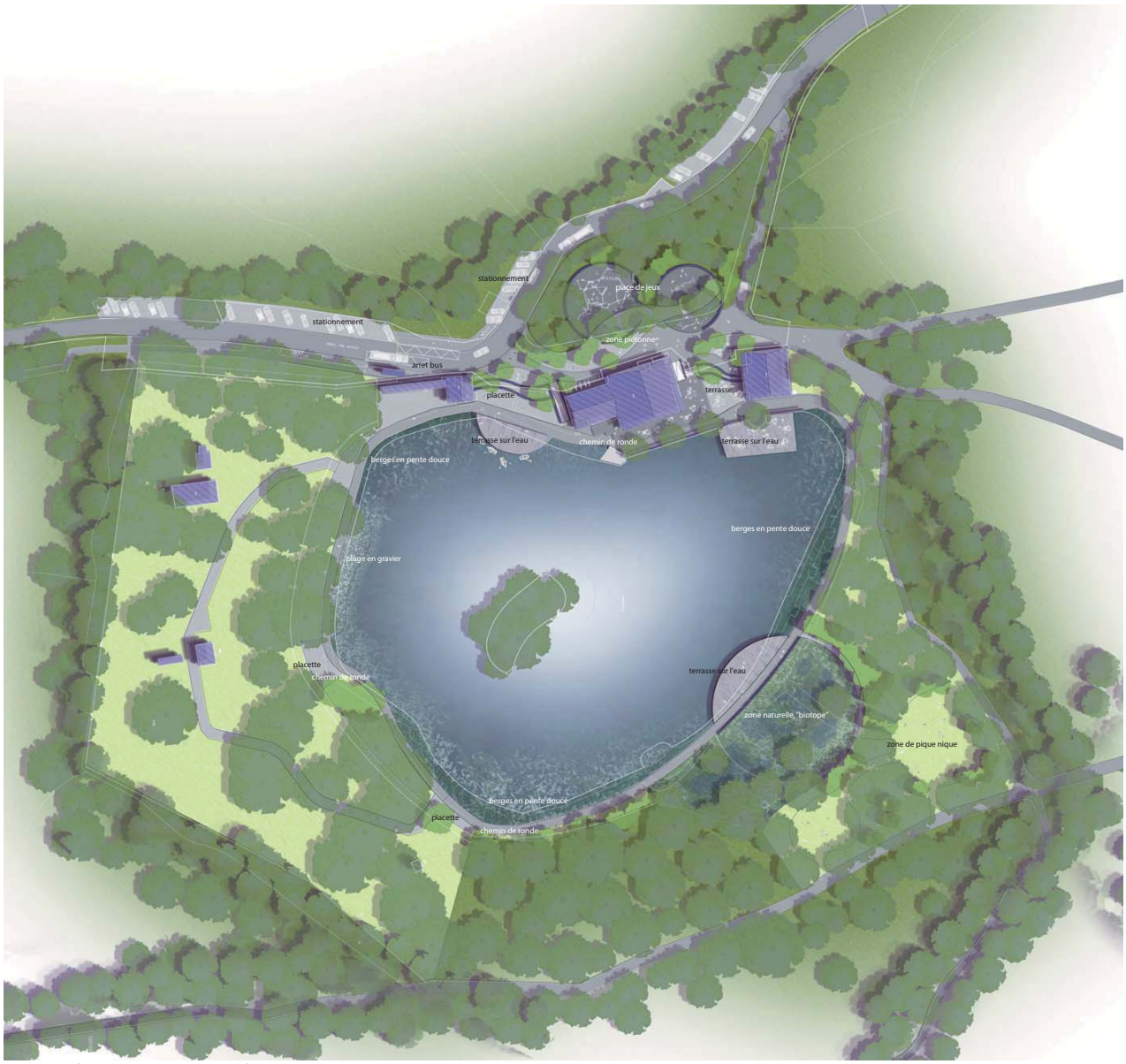

PLAN MASSE DES AMÉNAGEMENTS AUTOUR DU LAC - AVANT PROJET - ÉCHELLE 1/500

Les aménagements du site de Sauvabelin, chers aux cœurs des Lausannois depuis la création du lac en 1888, sont aujourd'hui vétustes. De même, les bâtiments qui abritent les restaurants doivent être rénovés.

Les bâtiments:
Trois ans après la création du lac artificiel, soit en 1891, un chalet fut érigé sur sa rive Nord. Assez rapidement, il fut transformé en restaurant afin d'offrir mets et boissons aux promeneurs arpentant les bois en été ainsi qu'aux patineurs exerçant leur art en hiver sur le lac gelé.
Au fil des années, le bâtiment a été agrandi afin de répondre aux besoins des usagers des lieux.
La pinte à fromage ouverte sur le site en 1994 se trouve dans des anciens locaux communaux qui avaient remplacés les vestiaires destinés aux patineurs du lac gelé en hiver.
A l'heure actuelle, les locaux ne correspondent plus aux standards auxquels sont en droit de s'attendre les clients d'un établissement public. Il en va de même pour les infrastructures de production hôtelières. Une étude de transformation et de mise aux normes desdits établissements a d'ores et déjà été commandée.
Le projet prévu consiste à rénover les édifices existants, en maintenant leur typologie et la variété de l'offre culinaire proposée.

LE RESTAURANT EN 1907

Les aménagements extérieurs:
L'organisation du site doit être fondamentalement revue afin d'accueillir les nombreux visiteurs qui viennent s'y ressourcer, s'y détendre ou s'y restaurer. En outre, le site doit pouvoir répondre à toute sorte de public; les familles, les personnes âgées, les promeneurs de chien, les sportifs, les personnes à mobilité réduite, les classes, etc.

Ces nouveaux aménagements doivent aussi renforcer et "parler de" l'identité de ce lieu "hors la ville", riche patrimoine naturel et culturel Lausannois.
Dans cette optique de renouvellement, le service des parcs et promenades propose un projet ambitieux s'inscrivant parfaitement dans le concept de développement durable voulu par la ville.
Ainsi, le projet s'articule autour de 4 éléments:

1. Le chemin de ronde, un tracé simplifié
Si le principe du cheminement qui ceinture du lac est conservé, son tracé va être simplifié en un seul chemin de dimensions généreuses. Le nouveau tracé sera repoussé en lisière de forêt pour permettre le remodelage des berges.

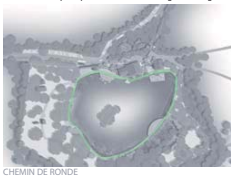

CHEMIN DE RONDE

2. Les abords du restaurant, un lieu d'accueil pour tous.
Le projet propose une requalification des surfaces qui entourent le restaurant et la pinte. La suppression des voitures, la création d'une place de jeux, la création d'une zone piétonne et le réaménagement des terrasses du restaurant amélioreront considérablement l'accueil du public sur le site. L'unité formée par les aménagements permettra de faciliter les liaisons.

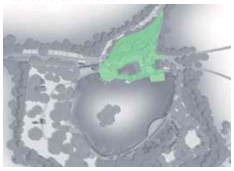

ABORDS DU RESTAURANT

3. La création de biotopes, une action pour favoriser la biodiversité.
La création de divers milieux favorables au développement de la faune permettra d'enrichir la valeur biologique du Bois de Sauvabelin. Entre le lac et la forêt, cette zone jouera un rôle clé dans le cycle de reproduction des insectes et autre batraciens.
Par son emplacement et grâce à une signalétique adaptée, ces biotopes joueront également un rôle didactique et d'information pour les visiteurs.

ZONE NATURELLE

4. La renaturation du lac, un geste écologique fort.
Le projet prévoit la transformation des berges actuelles (enrochement en mauvais état) par des berges en pente douce. Ce profilage permettra l'installation naturelle d'une végétation de milieu humide qui contribuera à augmenter la biodiversité. Par soucis d'entretien mais également pour favoriser le développement de la faune et la flore locale, le lac doit, dans un premier temps, être nettoyé des vases qui se sont accumulées.

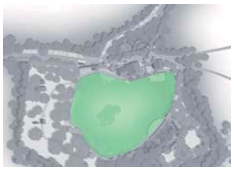

LE LAC

RENSEIGNEMENTS direction de la sécurité sociale et de l'environnement service des parcs et promenades AV.DU CHABLAIS 46 1000 LAUSANNE 23 Tél. 021/315.57.15 Fax. 021/315.50.06 www.lausanne.ch/parcs_promenades parcs.promenades@lausanne.ch

SAUVABELIN: LA NATURE EN VILLE

LES ABORDS DU LAC

PHOTO DE LA SITUATION ACTUELLE — AVANT

APRÈS — PHOTOMONTAGE DE LA SITUATION PROJETÉE

Pour tous les lausannois, Sauvabelin est considéré comme un élément naturel important de la ville. Si le bois de Sauvabelin présente un intérêt biologique majeur, le lac qui est en son centre ne possède pas les mêmes qualités. Berges abruptes, végétation exotique, chemin en enrobé perméable, le lac a un caractère très artificiel.

BERGES ABRUPTES ET VÉGÉTATION HORTICOLE

Aucune espèce particulièrement rare ou menacée n'est présente autour du lac. Pour lutter contre la prolifération des algues, des poissons (Amours blancs) ont été introduits dans le lac dans les années 80.
D'importants dépôts de vase sont présents au fond de l'étang (épaisseur 0.5 à 1 mètre). Un tel substrat n'est pas favorable au développement de la faune aquatique (invertébrés) qui préfèrent des substrats moins meubles et plus irréguliers (sable, graviers, cailloux).
Un grand nombre d'espèces a disparu avec le marais lors des travaux de construction du lac en 1888

Il est donc temps d'agir pour la renaturation du site de Sauvabelin. En ce qui concerne le lac en particulier, le projet prévoit le profilage de ses berges en pente douce afin de permettre l'installation d'une végétation aquatique le long des rives (roselières, cariçaies, plantes hélophytes,...) au profit des plantations horticoles actuelles.

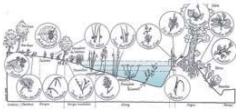

COUPE TYPE ET ESPÈCES VÉGÉTALES SOUHAITÉES

Le curage du lac et la mise en place de milieux graveleux et caillouteux auront également un impact positif sur la faune aquatique et les amphibiens. L'amélioration de la valeur naturelle du lac permettra d'enrichir la qualité biologique globale du site (mosaïque de milieux différents). Plusieurs espèces présentes à proximité du site pourront alors facilement le recoloniser.

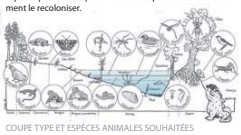

COUPE TYPE ET ESPÈCES ANIMALES SOUHAITÉES

Le chemin qui fait le tour du lac sera lui aussi remanié. Repoussé en lisière de forêt pour permettre un gain de place au profit des berges, le cheminement sera simplifié et son revêtement en enrobé sera remplacé par un revêtement perméable.

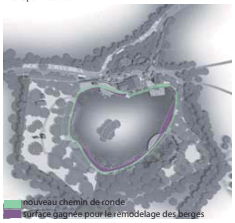

NOUVEAU TRACÉ DU CHEMIN DE RONDE

Adapté à tous, le nouveau chemin aux dimensions généreuses permettra aux promeneurs de déambuler entre lac et forêt.
La forêt et les arbres remarquables qui bordent le lac forment une ceinture végétale qui contribue à l'identité de Sauvabelin. Ces éléments végétaux seront conservés et mis en valeur.

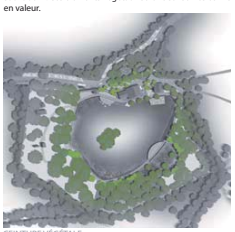

CEINTURE VÉGÉTALE

COUPE SCHÉMATIQUE

Des placettes de repos avec bancs seront aménagées. Une plage de gravier ainsi que des terrasses en bois sur l'eau permettront un accès au lac diversifié.

PLAGE DE GRAVIER, ACCÈS AU LAC DIVERSIFIÉ

Outre une gestion plus rationnelle de l'alimentation en eau, on pourra également faire fluctuer le niveau du lac selon les conditions météorologiques et y faire ruisseler les eaux de pluie des surfaces imperméables situées à proximité.

UN PLAN D'EAU AUX BERGES VIVANTES

FACONNER LES BERGES EN PENTE DOUCE

FAIRE FLUCTUER LES NIVEAUX D'EAU

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT D'UNE VÉGÉTATION AQUATIQUE SPONTANNÉE ET VARIÉE

DIVERSIFIER LES MILIEUX POUR AUGMENTER LA BIODIVERSITÉ

DIVERSIFIER LES ACCÈS AU LAC TOUT EN RENFORCANT LES ASPECTS SÉCURITAIRES

METTRE EN VALEUR LA CEINTURE VÉGÉTALE CONSTITUÉE DE GRANDS ARBRES

REVALORISER LE CHEMIN DE RONDE

CRÉER DES ZONES DE REPOS ET DE DÉTENTE AUTOUR DU LAC

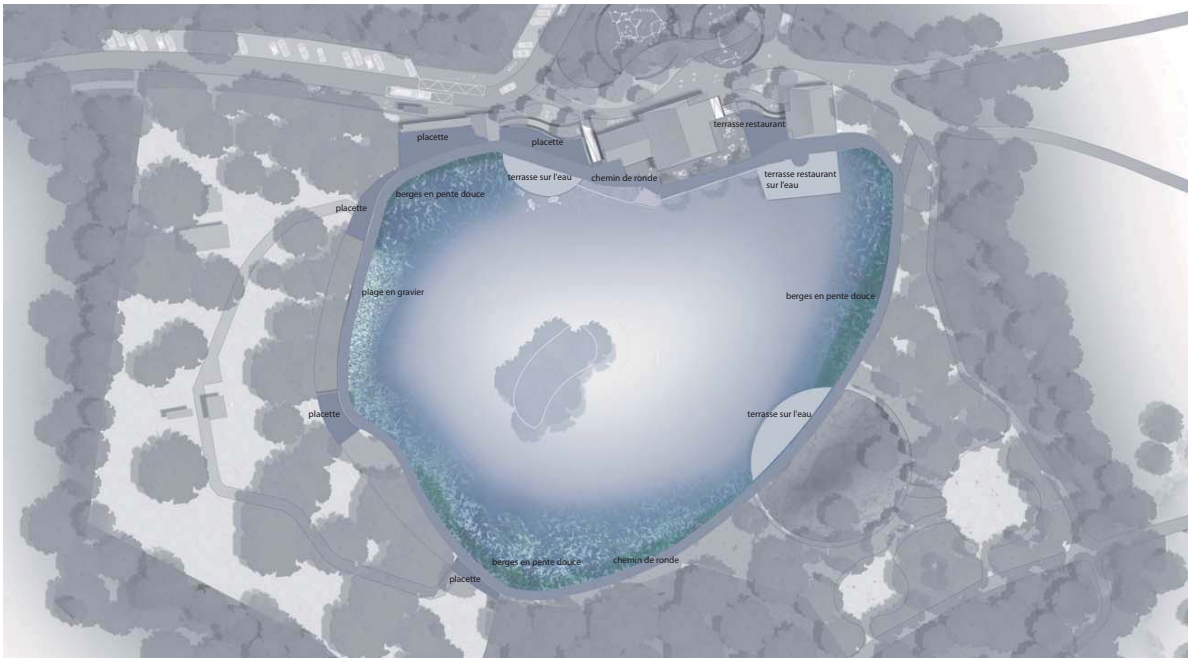

AMÉNAGEMENTS DES ABORDS DU LAC - ÉCHELLE 1/500

RENSEIGNEMENTS direction de la sécurité sociale et de l'environnement service des parcs et promenades AV.DU CHABLAIS 46 1000 LAUSANNE 23 Tél. 021/315.57.15 Fax. 021/315.50.06 www.lausanne.ch/parcs_promenades parcs.promenades@lausanne.ch

SAUVABELIN: LA NATURE EN VILLE

BIOTOPES

PHOTO DE LA SITUATION ACTUELLE

AVANT

APRÈS

PHOTOMONTAGE DE LA SITUATION PROJETÉE

MILIEUX VARIÉS, FAUNE DIVERSIFIÉE

AMÉNAGER DES BIOTOPES AU COEUR DE LAUSANNE

CRÉER UN NOUVEAU MAILLON DU RÉSEAU ÉCOLOGIQUE DE LA VILLE

FAIRE DÉCOUVRIR LA FLORE ET LA FAUNE LOCALE AU PUBLIC

CRÉER DES HABITATS SPÉCIFIQUES À CERTAINES ESPÈCES

CRÉER UN REFUGE POUR LA FAUNE ET LA FLORE DES MARAIS

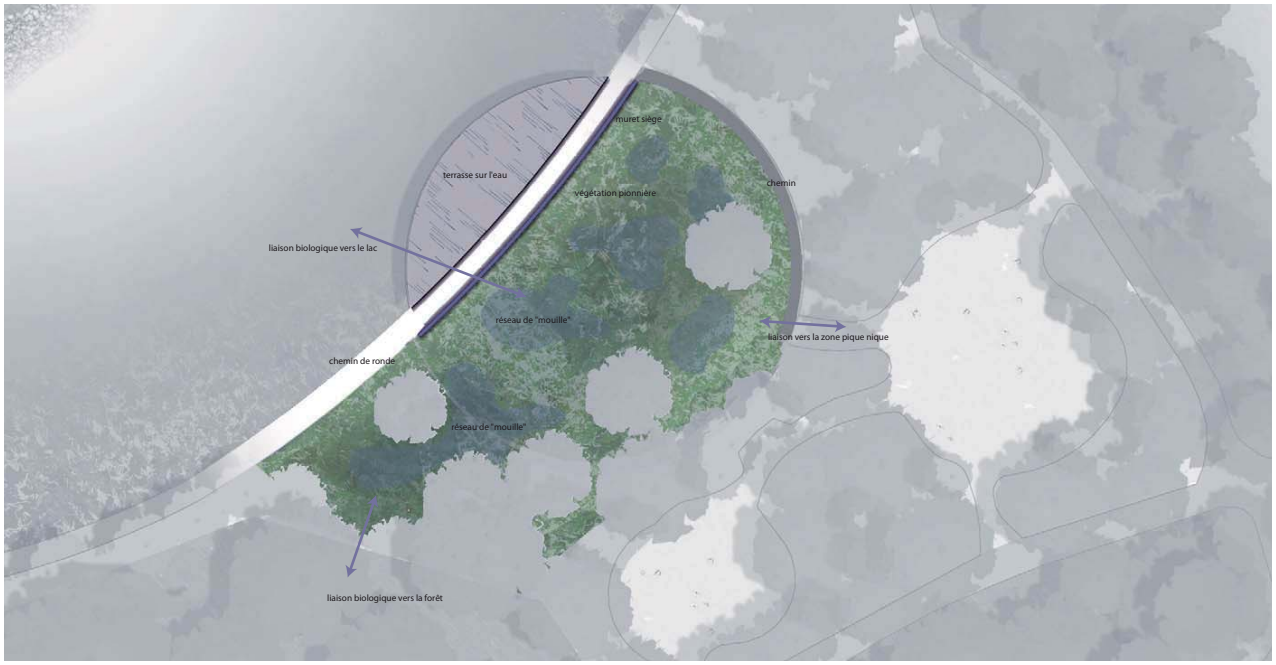

PLAN D'AMÉNAGEMENT DE LA ZONE DES BIOTOPES - ÉCHELLE 1/200

VÉGÉTATION DE MILIEU HUMIDE

LAICHE HÉRISSON

CAREX PANICULATA

CALAMAGROSTIS ROSEAU

DANTHONOIE DÉCOMBANTE

VULPIN FAUNE

JONC À FLEURS AIGÜES

LYCOPE D'EUROPE

BALDINGÈRE FAUX-ROSEAU

SCUTELLAIRE À CASQUE

VÉRONIQUE À ÉCUSSONS

Les aménagements consisteront à creuser un réseau de mouilles (petites mares qui se rempliront d'eau selon les pluies), de profondeur variable, reliées entre elles.

Le substrat minéral mis en place (gravier) sera progressivement colonisé par une végétation pionnière des milieux humides (voir les photos ci-dessus). Aucune plantation ne sera faite dans la zone naturelle.

Des petits biotopes comme des tas de bois ou de pierres seront également réalisés.

La diversité des milieux ainsi réalisés permettra le développement d'une faune variée (voir photos ci-dessous).

LIBELLULES

AGRION JOUVENCELLE

ORTHETRUM CRÉTICULÉ

AMPHIBIENS

CRAPAUD CALAMITE

CRAPAUD SONNEUR

SALAMANDRE TACHETÉE

TRITON ALPESTRE

OISEAUX

HARLE BIÈVRE

MARTINET À VENTRE BLANC

HIRONDELLE DE FENÊTRE

HIRONDELLE RUSTIQUE

PAPILLON DIURNE

NACRÉ DE LA RONCE

LA GRANDE TORTUE

RÉPTILES

COULEUVRE À COLLIER

ORVET

MAMIFÈRES

MURIN DE DAUBENTON

NOCTULES COMMUNES

Si la zone ne sera pas accessible, différents points d'observation ainsi qu'une signalétique didactique permettront au public de découvrir la faune et la flore locale.
La terrasse sur le lac à proximité de la zone naturelle permettra de réunir des groupes ou des classes. Un chemin sera aménagé sur l'un des côtés de la zone naturelle de façon à limiter l'impact de l'homme sur le milieu. Le côté sans cheminement sera en contact direct avec la forêt, ce qui permettra des échanges biologiques entre les deux milieux. Des échanges se feront également entre la zone naturelle (lieu de reproduction) et lac avec ses berges renaturées.

MILIEU HUMIDE

RENSEIGNEMENTS direction de la sécurité sociale et de l'environnement service des parcs et promenades AV.DU CHABLAIS 46 1000 LAUSANNE 23 Tél. 021/315.57.15 Fax. 021/315.50.06 www.lausanne.ch/parcs_promenades parcs.promenades@lausanne.ch

Lausanne agenda 21

SAUVABELIN: LA NATURE EN VILLE

PLACE DE JEUX

PHOTO DE LA SITUATION ACTUELLE

AVANT

APRÈS

PHOTOMONTAGE DE LA SITUATION PROJETÉE

Les jeux retrouvent l'endroit qu'ils avaient quitté en 1974. Installer l'aire de jeux à cet endroit prend de nouveau sens puisque la circulation des véhicules est supprimée entre le lac et la place de jeux. Les enfants peuvent ainsi s'ébattrent en toute liberté.

1954, LES JEUX SE SITUENT DEVANT LE RESTAURANT

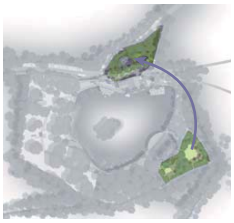

DÉPLACEMENT DE LA PLACE DE JEUX A SON EMPLACEMENT HISTORIQUE

Cette réorganisation permettra d'animer une parcelle mal utilisée et va participer à la mise en place d'une nouvelle dynamique entre les restaurants et les jeux.
Par exemple, les parents qui le souhaitent pourront se désaltérer tout en surveillant les enfants suffisamment grands pour prendre un peu d'indépendance, une partie des terrasses pourra ainsi s'étendre jusqu'à la nouvelle place de jeux.

LIAISON ENTRE LES TERRASSES ET LA PLACE DE JEUX

DE NOUVEAUX JEUX POUR TOUS

METTRE EN VALEUR UNE PARCELLE PEU UTILISÉE

MODERNISER LES JEUX

RETROUVER L'EMPLACEMENT HISTORIQUE

PROFITER DE LA PROXIMITÉ DU RESTAURANT

PENSER À DES JEUX POUR TOUS

UTILISER DES MATÉRIAUX NATURELS ET DURABLES

La gamme de jeux retenue fait la part belle aux enfants (concept pédagogique qui a fait ses preuves) et à l'écologie (jeux en bois indigène).
Ces jeux s'inscrivent parfaitement dans un contexte forestier comme celui de Sauvabelin et concourent à renforcer l'identité « nature » du lieu. La forme des supports verticaux en robinier rappelle les troncs des arbres de la forêt. Les couleurs sont choisies avec soin, elles sont douces et naturelles. Des plantations de type sous bois permettent d'intégrer l'aménagement et d'y fondre des clôtures pour sécuriser la place.

INTÉGRATION DES JEUX DANS UN CONTEXTE FORESTIER

À Sauvabelin, on vient en famille ! La future place de jeux est conçue pour répondre à cette demande et pourra accueillir des enfants de tous les âges. Un espace comprend des agrès « difficiles » qui permettent aux plus grands de grimper, de s'élever vers la canopée de la forêt. Un autre espace offre des jeux adaptés aux plus petits, qui testent aussi leur capacité à grimper, sauter, explorer, à leur niveau.
Les grands parents qui accompagneront leurs petits enfants ne sont pas oubliés. Ils pourront eux aussi bénéficier d'installations adaptées à leur age.
De même, des installations pour les personnes à mobilité réduite sont prévues.

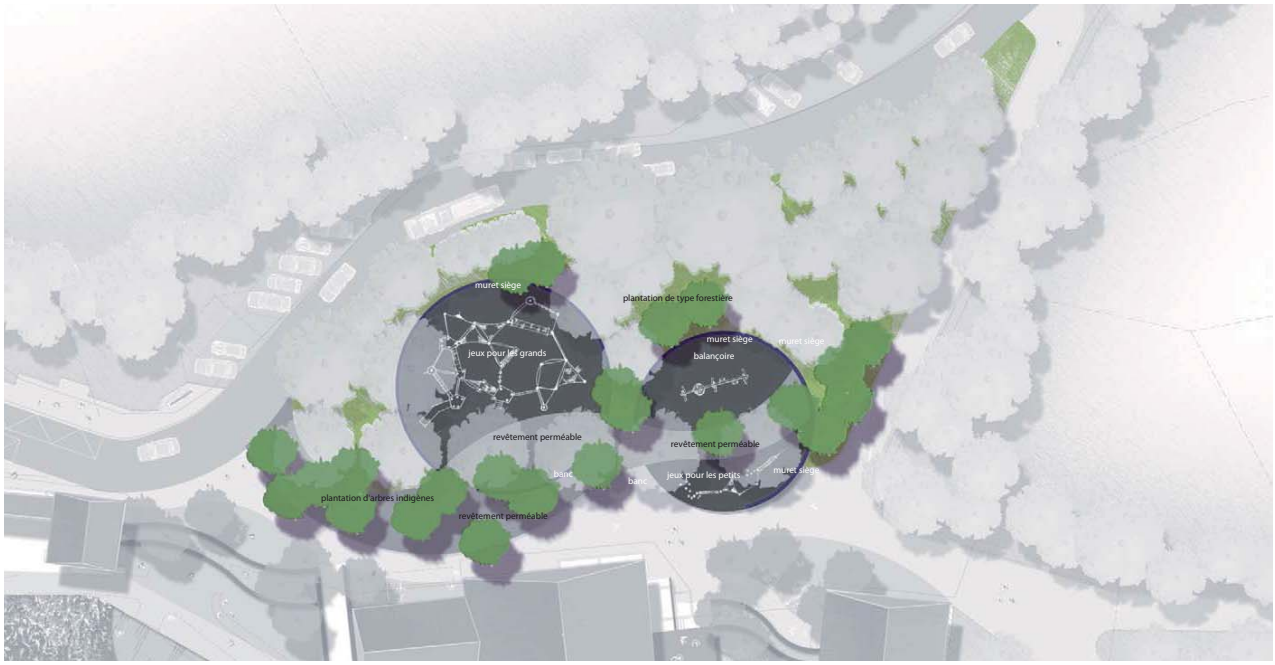

PLAN D'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE JEUX - ÉCHELLE 1/200

JEUX POUR LES GRANDS

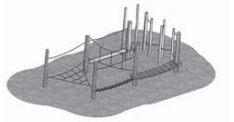

JEUX POUR LES PETITS

BALANCOIRE

JEUX POUR PERSONNES AGÉES

RENSEIGNEMENTS direction de la sécurité sociale et de l'environnement service des parcs et promenades AV.DU CHABLAIS 46 1000 LAUSANNE 23 Tél. 021/315.57.15 Fax. 021/315.50.06 www.lausanne.ch/parcs_promenades parcs.promenades@lausanne.ch

SAUVABELIN: LA NATURE EN VILLE

ZONE PIÉTONNE

PHOTO DE LA SITUATION EXISTANTE

AVANT

APRÈS

PHOTOMONTAGE DE LA SITUATION PROJETÉE

Transformer la large route qui passe devant le restaurant en un espace dévolu aux piétons, tel est l'une des ambitions du projet. Pour permettre cette intervention, les véhicules seront supprimés. Un accès pour les livraisons et les personnes à mobilité réduite sera conservé.

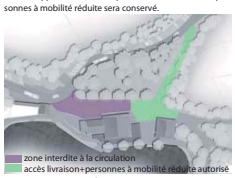

CIRCULATION SUPPRIMÉE DEVANT LE RESTAURANT

Ce changement d'affectation permettra d'améliorer l'accueil du public et de mettre en valeur les abords des bâtiments. Un espace de rencontre convivial liera la future place de jeux aux terrasses réaménagées du restaurant et aux bords du lac. Ainsi, les aménagements des abords du restaurant retrouveront une cohérence et une certaine unité.

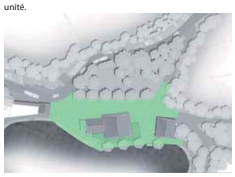

ESPACE À AMÉNAGER - LIAISON ET UNITÉ À CRÉER

PLACE AUX PIÉTONS

RENDRE L'ESPACE AUX PIÉTONS À PROXIMITÉ DES BATIMENTS

AMÉNAGER UN LIEU DE RENCONTRE INTERGÉNÉRATIONNELLE

VALORISER LES ABORDS DU RESTAURANT EN CRÉANT DES AMÉNAGEMENTS COHÉRENTS

AMÉNAGER DE NOUVELLES TERRASSES

FAVORISER LA MOBILITÉ DOUCE ET LE DÉPLACEMENT DES PERSONNES À MOBILITE RÉDUITE

ANIMER L'ESPACE AVEC DES PLANTATIONS

Concernant le stationnement, un nombre important de places de parc a été aménagé le long du chemin des Celtes en 2002. Avec le parking du signal, ces places suffisent à accueillir les visiteurs du Sauvabelin.

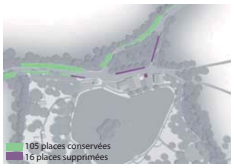

BILAN STATIONNEMENT

De plus, le site est très bien desservi par les transports publics. Les visiteurs seront invités à utiliser ce mode de transport qui s'accorde parfaitement au concept de développement durable dans lequel s'inscrit le projet.

PLAN RÉSEAU TL

Le bus TL emprunte aujourd'hui la route qui passe devant le restaurant. Pour garantir un espace réellement dévolu aux piétons, l'itinéraire du bus sera dévié sur le chemin des Celtes en sens descendant. Afin d'assurer la fluidité du transit et le passage confortable des bus, le système sera régulé par des feux.

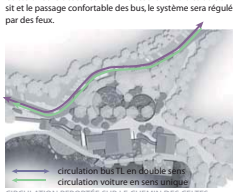

CIRCULATION REPORTÉE SUR LE CHEMIN DES CELTES

Grâce à une arborisation, un choix de mobilier judicieux et des revêtements appropriés, l'aspect routier actuel laissera place à une ambiance naturelle qui correspondra mieux au site. Véritable porte d'entrée au site, ces aménagements constitueront la première image de Sauvabelin qui s'offre aux visiteurs.

ARBRES, BANCS, REVÊTEMENT PERMÉABLE
UNE AMBIANCE PLUS "NATURE"

Des terrasses sur l'eau, aux fonctions diverses (restaurant, détente, location de bateau), permettront au public d'approcher le lac de manière variée.

DES TERRASSES SUR L'EAU

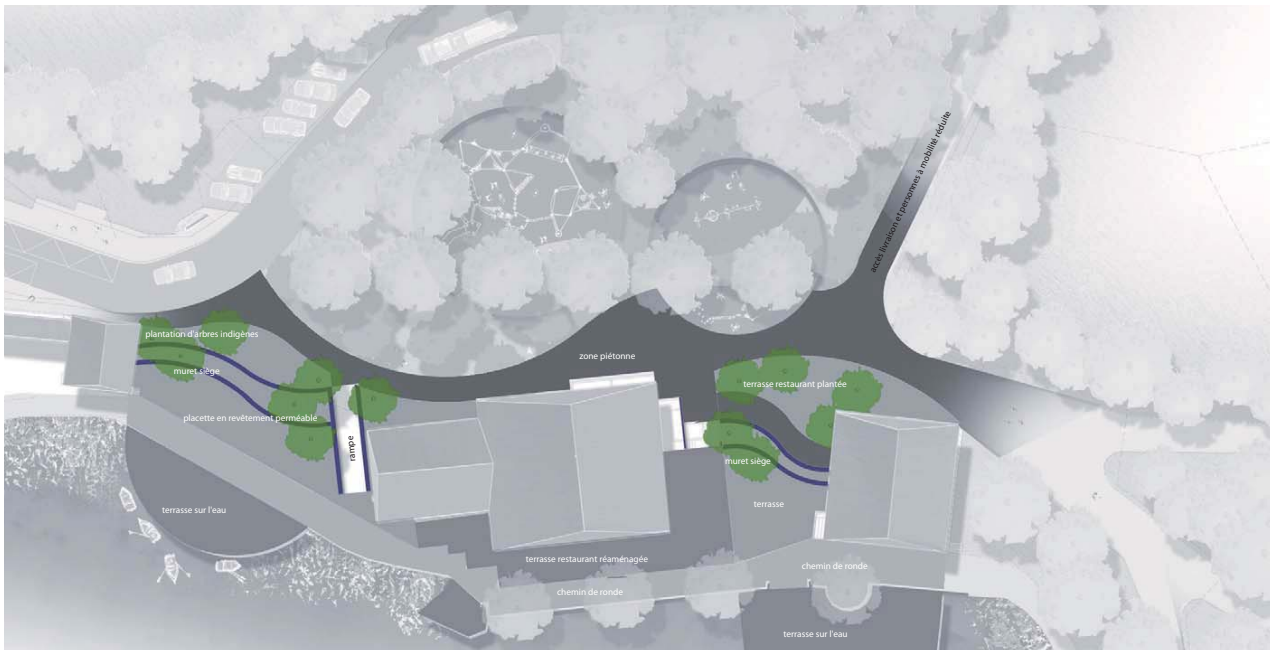

PLAN D'AMÉNAGEMENT DE LA ZONE PIÉTONNE - ÉCHELLE 1/200

RENSEIGNEMENTS direction de la sécurité sociale et de l'environnement service des parcs et promenades AV.DU CHABLAIS 46 1000 LAUSANNE 23 Tél. 021/315.57.15 Fax. 021/315.50.06 www.lausanne.ch/parcs_promenades parcs.promenades@lausanne.ch

SAUVABELIN: LA NATURE EN VILLE

ZONE PIQUE-NIQUE

PHOTO DE LA SITUATION ACTUELLE — AVANT

APRÈS — PHOTOMONTAGE DE LA SITUATION PROJETÉE

UN ESPACE CONVIVIAL

OFFRIR UN ESPACE DE DÉTENTE, DE RENCONTRE ET DE REPOS

CRÉER DU LIEN SOCIAL INTERGÉNÉRATIONNEL

METTRE EN PLACE DES INFRASTRUCTURES COMMUNAUTAIRES ET CONVIVIALES

REMPLACER LE REVÊTEMENT ACTUEL PAR UNE PRAIRIE

CONSERVER ET RENFORCER LE CARACTÈRE DE CLAIRIÈRE

PLAN D'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE JEUX - ÉCHELLE 1/200

Conçue par le Service des Parcs et Promenades en 1974, l'actuelle place de jeux est désuète et ne répond plus aux normes. Comme expliqué sur la planche "Place de jeux", celle-ci ne sera pas rénovée mais déplacée à son emplacement originel.

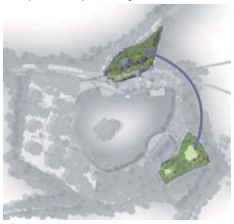

DÉPLACEMENT DE LA PLACE DE JEUX

Au cœur de la forêt, sur le chemin entre le lac et la tour, les deux clairières ainsi libérées constitueront un lieu de détente parfait pour accueillir les pique-niqueurs. Cet aménagement répond par ailleurs à de nombreuses demandes du public.

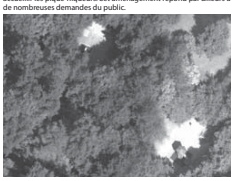

DEUX CLAIRIÈRES AU COEUR DE LA FORÊT

Une prairie accueillante remplacera les surfaces actuelles en enrobé, des plantations compléteront la ceinture végétale et renforceront "l'esprit clairière" du lieu.

ESPRIT CLAIRIÈRE RENFORCÉ

Au XVIIe siècle, on disait clairière.
On faisait environ deux mille pas dans le bois, puis on rencontrait une clairière qui servait comme de parvis au temple.
La Fontaine, Psyché, L.p. 158

Les infrastructures seront regroupées afin de favoriser les échanges, les rencontres et le partage entre les usagers de tous les âges.

DES ESPACES COMMUNS DE PARTAGE ET DE CONVIVIALITÉ

L'une des clairières sera aménagée en zone de repos et de détente. Des installations ludiques et originales (bancs, chaises longues, hamac, etc.) permettront aux visiteurs de se prélasser au coeur de la forêt.

AIRE DE REPOS

Penser, c'est chercher des clairières dans une forêt.
Journal, 28 mars 1894, Jules Renard

L'autre clairière répondra plus spécifiquement aux besoins des pique-niqueurs. Elle pourra accueillir une grande table communautaire disposée en cercle autour d'un foyer. Cette table sera divisée en sections afin de permettre le transit vers le feux ou tout simplement vers les entrées des clairières.
D'autres petites tables rondes, plus intimes, compléteront l'offre afin que l'échange et le dialogue soient proposés aux usagers, mais en aucun cas imposés.
Des bancs seront disposés autour du foyer central afin de favoriser le partage entre les usagers.

ESPACE DE PIQUE-NIQUE CONVIVIAL

Clairière: le living-room des forêts.
Aphorismes sous la tour et autres pensées sauvages (2008) Citations de Sylvain Tesson

Une touche de poésie pourra être amenée par un artiste afin de renforcer l'identité du lieu. De petites interventions sur le mobilier, l'aménagement des espaces communs ou les jeux, donneront à Sauvabelin un côté unique.

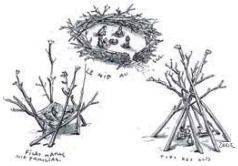

TOUCHES ARTISTIQUES

Dans le contexte de développement durable mis en avant par le projet, le lien social et ainsi mis à l'honneur. De plus, les utilisateurs seront informés et responsabilisés quant à la gestion de leurs déchets.

RENSEIGNEMENTS direction de la sécurité sociale et de l'environnement service des parcs et promenades AV.DU CHABLAIS 46 1000 LAUSANNE 23 Tél. 021/315.57.15 Fax. 021/315.50.06 www.lausanne.ch/parcs_promenades parcs.promenades@lausanne.ch

SAUVABELIN: LA NATURE EN VILLE

FORÊT

VUE DES BOIS DE SAUVABELIN CÔTÉ EST

ORTHOPHOTO DES BOIS DE SAUVABELIN

LES HABITUDES CHANGENT, LA FORÊT DEMEURE

GARANTIR L'ACCUEIL DU PUBLIC

OFFRIR UN RÉSEAU DE CHEMIN EN BON ÉTAT
PROMOUVOIR L'ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE
MAINTENIR LA TRANQUILLITÉ DANS L'ESPACE FORESTIER

GARANTIR LA SECURITÉ DES PERSONNES

LIMITER LES RISQUES DANS UN MILIEU NATUREL
EFFECTUER DES CONTRÔLES DE MANIÈRE CONTINUE
SOIGNER LA FORÊT POUR LA RENDRE MOINS VULNÉRABLES AUX ÉVÉNEMENTS CLIMATIQUES

ASSURER LA RÉGÉNÉRATION DE LA FORÊT

DONNER DE LA LUMIÈRE AUX JEUNES ARBRES POUR FAVORISER LEUR ÉPANOUISSEMENT
RESPECTER L'ÉQUILIBRE DE LA PYRAMIDE DES ÂGES
PROTÉGER LES JEUNES ARBRES DE LA PRESSION DU PUBLIC

PROMOUVOIR LA BIODIVERSITÉ

GARDER DES VIEUX ARBRES ET DU BOIS MORT EN FORÊT
FAVORISER LES ESSENCES ET LES ESPÈCES LOCALES
PROTÉGER LES SOLS

CONSERVER L'ASPECT FORESTIER DU PAYSAGE

TRAITER LES LISIÈRES POUR LES ÉTAGER
ÉVITER LES FRONTS DE COUPE TROP IMPORTANTS
INTERVENIR DE MANIÈRE ADÉQUATE SUR LES MASSIFS

Historique de la propriété
En 1552, Leurs Excellences cédèrent à la Ville la partie orientale de Sauvabelin, à la condition que le Bailli puisse continuer à faire pâturer 2 vaches et à y cueillir des verges !

Jusqu'au début du 18ème siècle, Sauvabelin n'est composé que de taillis et buissons parcourus par le bétail.

Dès 1858, la forêt de Sauvabelin est mise hors aménagement et classée Parc « ...où l'on ne coupe que les arbres malades et dépérissants, ainsi que ceux qu'il est absolument nécessaire d'enlever pour provoquer le rajeunissement insensible de la forêt, afin d'assurer sa perpétuité, sans se préoccuper de son rendement en argent ... »

On retrouve dans les archives de la Ville de Lausanne, des discussions au sujet de la gestion du Bois de Sauvabelin au sein de la Municipalité ou du Conseil communal :

1865 « Cette forêt sera toujours un souci pour les agents de son administration ; si on voulait suivre les préceptes de la science forestière, on exploiterait dans un laps de temps très court la grande majorité des arbres qui ont dépassé depuis longtemps le terme de leur exploitabilité, tandis que, le forestier sachant mieux que personne combien de temps il faudrait pour élever de beaux arbres, regrette de détruire ce magnifique parc qui est un des plus beaux ornements des environs de la Ville et qui est si vivement apprécié par la population lausannoise. »

1874 « Il est à observer qu'on a continué à considérer, et avec raison, le Bois de Sauvabelin comme une dépendance de la Ville de Lausanne servant à l'agrément du public et qu'on n'y a pas fait les exploitations prévues par le plan d'aménagement. (...) »

1875 « Peu de villes ont le bonheur de posséder à leur porte un parc aussi splendide à l'usage du public. Les vieux chênes de Sauvabelin ont été témoin de toute l'histoire de notre pays dès les temps les plus reculés. Ce serait à nos yeux un sacrilège d'abattre ces antiques ombrages. Leur bois vermoulu rapporterait peu de chose et la Ville de Lausanne serait à tout jamais privée d'un de ses plus beaux ornements. »

1877 « Coupe extraordinaire dans la forêt de Sauvabelin où une trentaine de vieux chênes ont dû être abattus par motif de prudence. En effet, par un temps d'orage, l'un de ces arbres qui surmontait l'infirmerie de Montmeillan fut abattu par le vent et écrasa en partie la toiture du bâtiment, sans accident toutefois pour les personnes. Après un pareil avertissement, il eut été bien imprudent de courir les chances d'un second accident et la hache fut mise au pied de ces arbres. »

1880 « (...) N'y aurait-il pas moyen sans trop de frais de mieux arranger le tout, de créer quelques chemins dans le bois et d'y placer des bancs (...) La Municipalité est invitée à étudier les moyens de rendre le Bois de Sauvabelin plus facilement accessible et de l'aménager de manière à devenir un véritable lieu de promenade. »

1896 « (...) La forêt de Sauvabelin n'est pas surveillée comme elle devrait l'être. On y coupe trop souvent de jeunes arbres. (...) La forêt de Sauvabelin se dépeuple d'arbres, on fait des coupes, mais on ne replante pas. Il y a en certains endroits de la forêt de grandes superficies complètement nues. Le ravin du Flon où l'on fait de grandes coupes n'a également pas été replanté (...) La Municipalité a donné des ordres pour que les parties dépourvues d'arbres de la forêt de Sauvabelin soient regarnies et qu'on n'abatte plus que les arbres morts, la forêt de Sauvabelin devant être considérée comme une promenade publique et non comme une forêt de rapport. »

1917 « Un vieux lausannois a cru devoir reprocher cette année à notre administration forestière le fait d'avoir coupé un certain nombre de vieux arbres à Sauvabelin. (...) Il ne faut pas être plus royaliste que le roi, une forêt doit être composée d'organismes vivants et ne doit pas être une nécropole. Il faut une conciliation entre la conservation des vieux arbres et l'avenir des forêts et c'est cette juste mesure que nous adoptons. »

Extraits du plan d'aménagement de Cl. Agassiz, 1949
« ... Jusqu'en 1940, il n'est peu ou pas procédé à la régénération des forêts urbaines dans lesquelles se créent naturellement des clairières, des trouées qui se remplissent de buissons et de ronces. On craint aussi, vis-à-vis de l'opinion publique, d'entreprendre les coupes nécessaires. Simultanément, un nombre toujours plus grand de promeneurs les sillonnent, tassant le sol et errant dans les rajeunissements... »
« ... De grandes surfaces qui ne se composent que de futaies pure de chênes avec, en sous-étage, des hêtres et quelques charmes. Bon nombre de ces chênes dépassent les 300 ans. Ils sont presque tous pourris sur pied. Le volume sur pied impressionnant qu'ils représentent n'est qu'un volume improductif, car l'accroissement de ces arbres est pour ainsi dire nul.
Ces peuplements sont de plus en plus clairiérés et disloqués par la bise. Sauvabelin est une belle forêt du point de vue esthétique, mais elle s'apparente de plus en plus à une nécropole biologique... »

Extrait d'une lettre de la Municipalité du 30 juin 1986
« ... en adoptant, en 1984, un programme de reconstitution et d'entretien accéléré des forêts urbaines, la Municipalité a engagé le processus de restauration de ces forêts, donnant la priorité à l'exploitation des arbres dangereux et malades ... »

Résumé succinct de la gestion écoulée
Avec l'adoption en 1984 d'un programme de restauration et d'entretien accéléré des forêts de Sauvabelin, la Ville de Lausanne a permis de concrétiser des travaux d'exploitation d'importance qui commencèrent par la zone du Lac et du Pavement en 1985. Cette même année, le service forestier devait faire face au dépérissement du hêtre sur les surfaces bordant l'autoroute.
Source : Municipalité Lausanne

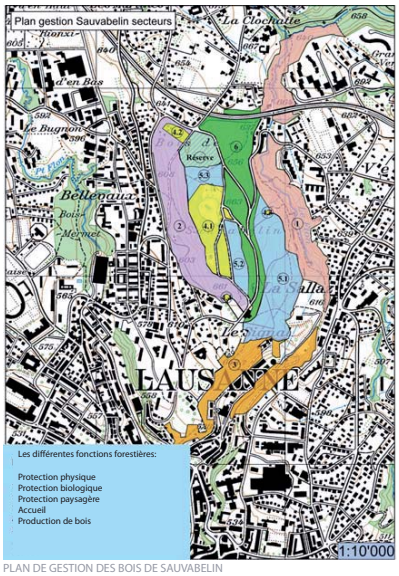

PLAN DE GESTION DES BOIS DE SAUVABELIN

RENSEIGNEMENTS direction de la sécurité sociale et de l'environnement service des parcs et promenades AV.DU CHABLAIS 46 1000 LAUSANNE 23 Tél. 021/315.57.15 Fax. 021/315.50.06 www.lausanne.ch/parcs_promenades parcs.promenades@lausanne.ch